



ELIZABETH DRÉVILLON  
PRÉSIDENTE

elizabeth.drevillon@garrd.fr  
00 33 6 08 90 09 28  
28 rue du Chemin Vert 75011 Paris

**GROUPE 25 IMAGES**  
ASSOCIATION DE RÉALISATRICES ET RÉALISATEURS  
animation ■ fiction ■ nouvelles écritures ■ web créations

A l'attention des services de Pole Emploi/ Intermittents et Journalistes  
Copie au Ministère du travail et Ministère de la culture

Paris, le 24 mars 2020

**Objet: URGENT - déclaration d'activité et indemnités pour le mois de mars**

Madame, Monsieur,

Conscients de l'arrivée d'un prochain décret concernant les mesures de chômage partiel liées à la crise sanitaire actuelle, nous souhaitons attirer votre attention sur la situation particulière de l'ensemble de nos adhérents qui ne trouvent aucune réponse quant à la déclaration de leur activité et à la prochaine actualisation nécessaire auprès de vos services à la fin de ce mois-ci.

La GARRD, Guilde des Auteurs-Réalisateurs de Reportages et de Documentaires, premier syndicat français des réalisateurs du réel (400 adhérents), et le Groupe 25 Images, association des réalisateurs de fiction et animation (150 adhérents), militent aujourd'hui pour que les réalisateurs et journalistes soumis à des contrats précaires puissent bénéficier des mesures de chômage partiel, afin de faire face à un arrêt brutal de leur activité qui les pénalise d'autant plus qu'ils sont déjà en situation de fragilité.

Nombre de préparations, tournages et de montages sont d'ores et déjà annulés en raison du confinement national. Certains de nos employeurs ont cependant affirmé leur volonté de protéger leurs salariés, en demandant à ce que ces mesures de chômage partiel leur soient aussi appliquées.

Cependant, nous n'avons à l'heure actuelle aucune garantie que ces mesures puissent être applicables dans nos situations très particulières.

Aussi, nous souhaitons vous soumettre plusieurs questions pratiques quant aux modalités d'application de ces mesures. A l'heure actuelle, les conseillers de pôle emploi que nous avons sollicités sont dans l'incapacité de nous orienter, que ce soit pour les réalisateurs (intermittents du spectacle relevant de l'annexe X) ou les journalistes pigistes (relevant du régime général)

Pour pouvoir informer au plus vite nos adhérents, nous vous remercions par avance de vos réponses à ces quelques questions :

- Comment doivent être déclarés les cachets/ les journées de travail annulés et compensés par des mesures de chômage partiel lors de l'actualisation mensuelle ? En particulier le nombre d'heures à déclarer est-il différent du nombre d'heures qui auraient été travaillées?
- De manière générale, le chômage partiel est-il cumulable avec les indemnités journalières calculées au titre de l'ARE? Les auteurs-réalisateurs que nous représentons peuvent par exemple ne déclarer que 2 jours de tournage pour un mois : est-ce qu'ils seront indemnisés de manière classique pour les autres jours non travaillés, s'ils déclarent l'équivalent de deux jours de travail en chômage partiel?
- Les heures déclarées au titre du chômage partiel seront-elles prises en compte pour le calcul des heures nécessaires au renouvellement du statut intermittent ou de la recharge des droits pour les journalistes?
- Qu'en est-il du report de la date anniversaire ou de la date de fin de droits ? Comment la période à partir du 16 mars est-elle concrètement "gelée" ? Si nos membres n'ont pas travaillé, les indemnités courent-elles sans qu'elles n'entament le crédit des droits ?
- Enfin, pour le mois de mars, beaucoup, qu'ils soient intermittents ou journalistes, ont travaillé de manière classique jusqu'au 16. Peuvent-ils bénéficier du chômage partiel pour la deuxième partie du mois, en cas de jours de travail annulés ou reportés?

Nous restons par ailleurs disponibles pour toute autre information que vous estimerez nécessaires ou utiles à nos adhérents.

En vous assurant Madame, Monsieur, de notre soutien total dans cette période exceptionnelle, recevez, l'expression de nos sentiments respectueux.

Elizabeth Drévilion, Présidente de la Garrd  
Guide des auteurs réalisateurs de reportages et documentaires  
[drevillonelizabethguilde@gmail.com](mailto:drevillonelizabethguilde@gmail.com)

Dominique Attal, Déléguée générale du Groupe 25 images  
Association des réalisatrices et réalisateurs de fiction et animation  
[gr25images@orange.fr](mailto:gr25images@orange.fr)